



Procès-verbal

Réunion mensuelle des membres du Conseil d'administration
Association des producteurs Ail Québec
Le 17 juin 2016, à 19:30
Tenue sur Via (en ligne)

Sont présents : Denis Dalpé, Denys Van Winden, Serge Pageau, Sébastien Grandmont et Anick Gauthier.

1. Ouverture de la réunion;

Le quorum étant respecté, la réunion débute à 19:40.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire de l'assemblée;

Denis Dalpé préside l'assemblée et Anick Gauthier agit comme secrétaire.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

Le président, M. Denis Dalpé, fait la lecture de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité, sans modification.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016.

L'ensemble des administrateurs ayant pris connaissance du procès-verbal, il est adopté à l'unanimité, sans modification.

5. Trésorerie;

a. Rapport d'impôt

Sébastien Grandmont a reçu un courriel de suivi du comptable ce 17 juin 2016. Dans ce courriel se trouve un résumé de la démarche adoptée par le comptable pour produire les états financiers, ainsi que les états financiers pour fin d'approbation. Il est convenu que Sébastien procèdera à l'approbation de ces derniers permettant ainsi au comptable de préparer notre déclaration d'impôts Fédéral 2014 et Provincial 2014 et 2015 (voir annexe 1 à la fin du P.V.).

b. Suivi des cotisations 2016

À ce jour nous sommes 124 membres inscrits et quelques-uns en attente de paiement.

6. Sondage;

a. Analyse des résultats

Une analyse exhaustive des résultats du sondage sera réalisée ultérieurement lors d'une rencontre spécifique à cet effet. Quelques faits marquants néanmoins : 75% des membres sont en production biologique, grande importance accordée à la promotion de l'ail, intérêt



pour l'organisation de Fêtes de l'ail dans d'autres régions que Montréal, et plusieurs comités pouvant être créés selon les intérêts des membres.

b. Présentation des résultats aux membres

Les résultats du sondage ont été présentés aux membres dans l'Infolettre de ce 17 juin et un bilan sera présenté par Serge P. lors de la visite à la ferme du 9 juillet 2016 prochain. À cette occasion, il est également prévu d'aborder les membres qui ont démontré de l'intérêt pour participer à des comités.

L'A.G.A 2016 demeure le moment idéal pour faire la présentation officielle des résultats du sondage aux membres.

7. Publicité sur la fleur d'ail – suivi de Serge Pageau

150\$ ont été investis sur Facebook pour véhiculer la fleur d'ail et 16 000 personnes ont été atteintes. Cela a généré 75 'like' de plus sur la page Facebook publique de l'association. Les membres ont bien participé pour partager cette campagne.

Afin d'aider et d'encourager les membres à faire de la publicité dans les médias imprimés de leurs régions, Anick émet l'idée que l'association vote un budget annuel, exemple 500\$, qui serait réparti en cinq contributions de 100\$ chacune accordées par tirage au sort parmi les membres qui auraient présenté un projet de publicité pour leur entreprise. En échange de la contribution de 100\$, il faudrait que le logo de l'association, ainsi que le lien du site web, apparaissent dans la publicité.

Aucune décision n'est prise pour le moment à ce sujet, mais c'est une idée qui mérite d'être envisagée et développée davantage.

Côté relations publiques et communiqués de presse, continuer à développer cet aspect et merci à Serge Pageau pour son implication ayant permis la parution d'un article sur la fleur d'ail dans le cahier Gourmet du journal La Presse.

8. Prochaine Infolettre

Points à aborder: un résumé de la visite à la ferme du 9 juillet chez Les Frères Dailpé et un résumé de la visite chez M. Paul Pospisil, *Managing Editor* du *Garlic News* par Denis Dalpé, Denys Van Winden et Serge Pageau.

Dans l'Infolettre subséquente, il faudra parler de l'état de la récolte d'ail 2016.



9. Objets promotionnels à l'effigie de l'Association

Serge P. demande au C.A son opinion à l'idée de faire fabriquer des objets promotionnels à l'effigie de l'association (ex; macarons, aimants de frigidaire..) et qui pourraient être envoyés par la poste aux membres qui veulent faire des événements dans leurs régions.

Dans un souci éco-environnemental, le C.A se prononce en faveur des objets promotionnels à caractère utilitaire tel que des sacs, par exemple, qui pourraient être vendus dans les événements, mais pas de macarons ou d'aimants puisque ces objets se retrouvent pour la plupart du temps aux oubliettes.

En prévision des événements ou des marchés publics, il serait souhaitable de trouver un support media (photos, banderoles, etc.) qui nous appartiendrait et que l'on pourrait prêter aux membres/organisateur de ces événements. Ces idées sont à développer. Trouver des bénévoles qui voudraient prendre ce comité et faire des propositions au CA. Voir le 9 juillet à la visite à la ferme pour des intéressés.

Dossier à suivre. Pas de décision ce soir.

10. Logo de l'Association et son utilisation par les membres;

Beaucoup de membres voudraient pouvoir utiliser le logo de l'Association dans des événements et sur leurs matériels (sacs, boîtes, etc.). Le C.A. décide donc de ce qui suit :

Le logo de l'association ne pourra être imprimé sur aucun support matériel perdurant dans le temps (sacs, boîtes, etc.) en raison du fait:

1. Qu'il est impossible de garantir que le membre demeurera membre de l'association durant toute la durée de vie du matériel en question;
2. Qu'il est impossible de garantir le professionnalisme des producteurs véhiculant le logo, et que le logo représente l'image de l'ensemble de l'association.

Cependant, l'association encourage fortement les membres à afficher le logo sur leurs sites Internet et pages Facebook, ainsi que tous autres médias qui ne sont pas permanents et où il est possible de retirer rapidement le logo si l'association le demande.

Anick G. se propose pour écrire une politique d'utilisation du logo, politique qui, une fois approuvée par tous les administrateurs du C.A, sera présentée aux membres et intégrée aux règlements généraux à l'A.G.A 2016.



Un message sera envoyé par Serge P. sur Facebook pour informer les membres de cette décision et leur demander d'ajouter le logo à leurs sites Internet.

Il est recommandé que le logo soit éventuellement disponible sur l'Espace membre, avec la politique d'utilisation, afin que les membres puissent l'utiliser.

11. Fête de l'ail de Ste-Anne-de-Bellevue;

Résumé de Serge P. : Il faut faire l'inventaire du matériel promotionnel en notre possession (banderole, photos, etc.) et voir les besoins.

Il est convenu d'acheter de Sylvie Maurice une affiche représentant la page couverture de son livre puisque cette image présente la botanique de l'ail depuis la bulbille jusqu'au bulbe, donc de sa naissance jusqu'à maturité. C'est une image détaillée instructive et très intéressante.

Anick G. invite Serge à apporter son ordinateur portable à cette occasion, afin qu'il puisse présenter le site web de l'association aux visiteurs et membres potentiels.

La date de l'événement est le 27 août 2016.

12. Fête de l'ail au Jardin botanique; a. Détails de logistique

L'événement se tiendra le samedi 17 septembre 2016. 17 exposants y tiendront kiosque. Aucun exposant ne sera localisé dans la petite salle, tel que demandé par le CA.

b. Inscription des participants;

Les participants de 2015 ont jusqu'au 24 juin pour confirmer leur place pour l'événement de 2016. À ce jour, seulement 4 participants n'ont pas renouvelé. Après le 24 juin, les places restantes seront disponibles pour tirage au sort parmi les membres intéressés.

En prévision de l'événement de 2017, il faudrait que la logistique d'attribution des kiosques soit revue parce que bon nombre de membres se sont montrés intéressés, mais les places étaient déjà réservées par les participants de 2015.

13. Visite à la ferme du 9 juillet chez Denis et Jacques Dalpé a. Détails de logistique

Voir toute l'information en annexe 2.



b. Sollicitation de bénévoles

Sujet abordé au point 6.b. du présent procès-verbal.

14. Référencement du site web (Emmanuelle)

La question du référencement du site web a déjà été abordée dans les réunions précédentes du C.A, mais aucune décision n'a jamais été prise puisque nous ne connaissons pas les coûts et l'efficacité réelle d'une telle démarche. Serge P. va donc poser la question à Emmanuelle Demeules de Miou Design afin d'avoir plus d'information à ce sujet. Nous pourrions ainsi prendre une décision budgétaire à ce propos, si souhaité.

Denys V.W. mentionne qu'il est également important de renouveler le site web : images, contenu, etc.

15. Utilisation de la page Facebook par les membres

Sur la page Facebook publique de l'Association des Producteurs Ail Québec, il est autorisé que les membres y fassent de la promotion de leur entreprise et de leurs produits.

16. Carte d'affaire ail.quebec

Serge P. s'occupe de faire imprimer une petite quantité de cartes d'affaires personnalisées à chaque membre du C.A.

17. Varia

Aucun point.

18. Date, lieu et heure de la prochaine réunion;

La prochaine réunion pourrait se tenir dans la semaine du 15 juillet 2016.

19. Clôture de la réunion.

Proposée par Serge Pageau et secondée par Anick Gauthier à 21 :25.

Le président,

Denis Dalpé

La secrétaire,

Anick Gauthier



ANNEXE 1 :

From: St-Yves Impôt enr [mailto:styves.impot@videotron.ca]

Sent: 17 juin 2016 12:13

To: sgrandmont@ail.quebec

Subject: Re: Impôts de l'Association des Producteurs d'Ail du Québec

Bonjour Mr Grandmont,

J'ai bien reçu les documents que vous m'avez envoyés pas la poste. Merci.

Concernant le document retrouvé par M. Dalpé, j'en ai pris connaissance et malheureusement il n'y a pas de données financières utiles dans ce procès verbal. De plus, lorsque je lis le Rapport de Vérification de l'an dernier daté du 8 décembre 2014 et rédigé par Josianne Boutin, elle indique dès le début de son rapport qu'aucun état financier n'avait été préparé. Je doute alors que nous puissions baser nos chiffres sur autre chose que l'ensemble des documents que j'ai en main présentement ainsi que les informations que vous avez pu me soumettre récemment.

Dans ma démarche, j'ai donc dû bâtir les états financiers en partie par déductions.

Pour la période se terminant le 30 septembre 2014, les dépenses identifiées sont celles associées aux talons de chèques pour cette période. Pour la partie revenus, j'ai tenté de documenter le mieux possible les revenus documentés, mais compte tenu de certaines informations incertaines comme Paypal, j'ai dû utiliser la rubrique "Autres revenus divers" afin de balancer avec le total des Actifs au 30 septembre 2014 identifié dans la déclaration d'impôts 2014 Provincial de l'APAQ. Pour le bilan, connaissant le solde au compte bancaire de l'APAQ au 30 septembre 2014, j'ai dû prendre comme hypothèse que le solde au compte de Paypal au 30 septembre 2014 était de \$675 afin de balancer avec le total d'actifs identifié dans la déclaration d'impôts 2014 Provincial de l'AP AQ.

Pour la période se terminant le 30 septembre 2015, j'ai utilisé les dépenses réelles de l'APAQ constatées par les talons de chèques en ajoutant à ceux-ci les frais bancaires et les frais de commission Paypal identifiés dans certains documents. Pour ce qui est des revenus, j'ai tenu



compte bien sûr des dépôts bancaires effectués ainsi que l'information obtenue de votre part en ce qui a trait aux revenus Paypal. Pour le bilan, connaissant le solde au compte bancaire de l'APAQ au 30 septembre 2015, j'ai dû prendre comme hypothèse que le solde au compte de Paypal au 30 septembre 2015 était de \$506 afin de balancer avec l'évolution de l'actif net.

Ceci dit, veuillez retrouver en annexe les états financiers de l'APAQ pour ces deux (2) périodes. Les deux (2) périodes vous sont présentées sur les mêmes pages vous permettant d'avoir une vue pour fin de comparaison.

Laissez-moi savoir si vous aimeriez que nous ayons un appel téléphonique pour discuter de certains points ou pour répondre à vos questions s'il y a lieu.

Sinon, si vous êtes en accord avec ces états financiers, veuillez me le confirmer afin que je puisse procéder à la préparation des déclarations d'impôts (Fédéral 2014 et Provincial 2014 et 2015).

Bonne fin de semaine.

Pierre St-Yves



ANNEXE 2 :
Visite à la Ferme

Date : Samedi le 9 juillet 2016.

À partir de 10h30

Chez Les Frères Dailpé

10, route 202, Hemmingford, Québec

(450) 247-2385

Les frères Dailpé, producteurs en permaculture nous feront visiter leurs installations, machineries/équipements et champs d'ail. Ça sera une super belle occasion d'échanger entre producteurs d'ail de l'association.

Chacun devra apporter son **lunch** et sa **chaise**.

- Mario Leblanc, M. Sc., agronome, conseiller en horticulture, MAPAQ Montérégie-Ouest et Sylvie Maurice du Jardin botanique seront présents
- Déroulement de la visite : En avant-midi, présentation des membres et discussions. Ensuite, dîner en groupe. Après le repas, il y aura visite de l'ensemble des installations des équipements et des champs. (dont un planteur 18 000 caïeux à l'heure)
- La rencontre aura lieu beau temps / mauvais temps. En cas de pluie nous dînerons dans la serre.
- Pour vous inscrire, veuillez communiquer d'ici le 1^{er} juillet avec Denis St-Laurent à ailrosegarlic@gmail.com ou (450) 248-3223.

NOTE : Pour ceux qui aimeraient offrir une « Visite à la ferme », les dates 25 juin et 2 juillet sont encore disponibles.

Apportez le sourire et la joie d'un producteur d'ail !

Denis St Laurent